

Campagne d'éradication lancée contre le rhinocéros de cocotier

ENVIRONNEMENT.

Repérés au début du mois de septembre, les insectes risquent de s'installer. Ils s'attaquent aux palmiers et aux cocotiers.

C'est un scarabée originaire d'Asie du Sud-Est qui a déjà colonisé Fidji, le Vanuatu et Wallis-et-Futuna. Le mois dernier, cette espèce invasive, qui dévaste les palmiers et les cocotiers, a posé les pattes sur le sol calédonien. Une vingtaine de spécimens ont été retrouvés dans une zone située autour de l'aéroport de La Tontouta. Certainement arrivé après un voyage en soute, l'insecte inquiète. Au point que le gouvernement vient de lancer une campagne d'éradication. Celle-ci passera par la pose de pièges.

ILS PEUVENT CAUSER LA MORT DE L'ARBRE

« L'objectif est de tous les attraper et de les empêcher de se reproduire. Ils peuvent entraîner la mort de l'arbre, mais ils se reproduisent au sol, explique Fabien Escot, directeur de la Davar. Il faut donc procéder à la déstructuration des zones propices à la nidification que sont les tas de végétaux morts. » Une chance, le cycle de reproduction de ces insectes dévastateurs est assez long : de 4 à 10 mois.

Une gestion particulière des déchets verts sur l'ensemble de La Tontouta va donc être mise en place. « Nous allons nous occuper des déchets sur l'ensemble du village. Il sera interdit de les déposer à Gadji. Il faut que les gens restent dans le circuit de



C'est le 7 septembre que les premiers rhinocéros de cocotier ont été détectés et capturés.

Photo J.-F.G.

collecte organisé par la ville de Païta avec laquelle nous avons pris attache. Nous réceptionnerons ces déchets et nous procéderons au traitement des végétaux. » Ceux-ci seront broyés puis « solarisés ». En d'autres termes, chauffés dans des bâches pour venir à bout de l'ensemble des œufs et des larves présents.

L'ensemble des habitants vont se voir distribuer des prospectus d'information. Tous sont invités à signaler à la Davar la présence de ces insectes.

Afin d'éviter toute nouvelle introduction en provenance de pays contaminés, les vols internationaux au départ de Fidji, du Vanuatu et de Polynésie française entraînant des opérations nocturnes de chargement en soute et en cabine, feront également l'objet d'un traitement complémentaire des différentes parties de l'appareil à son arrivée, aux frais de l'opérateur.